

Règlement appel à présentations

Article 1 - Objectif de l'appel à présentations

Le Forum International de la Cybersécurité (FIC) accueille pour la première année sur le salon un espace de présentation nommé "Hacking Lab". Cet espace est dédié à des présentations et démonstrations de hacking éthique. Ces présentations ont pour objectif d'encourager la recherche en vulnérabilités et le hacking éthique. Cet appel à présentations a pour objet de permettre à l'organisateur de l'événement de sélectionner les présentations qui seront intégrées dans le programme de cet espace.

Article 2 - Contenu des présentations

Les présentations portent obligatoirement sur la cybersécurité de composants logiciels ou matériels. Elles pourront notamment concerner les méthodes et techniques suivantes :

- Du reverse engineering ;
- Des recherches en vulnérabilités ;
- Des analyses de malware ;
- Des attaques cryptographiques ;
- Des attaques physiques ;
- Des techniques issues de l'observation "terrain" (blue team, opérationnels...) ;
- ...

Article 3 - Légalité des contenus

Les présentations ne devront contenir aucun contenu susceptible de violer les dispositions légales et règles en vigueur sur le territoire français en matière de propriété intellectuelle et de sécurité des systèmes d'information. Le ou les candidats assument l'entière responsabilité des contenus présentés.

Article 4 - Langue des présentations

Les présentations se dérouleront en français ou en anglais.

Article 5 - Dépôt des propositions

Les propositions de présentations seront adressées à l'organisateur de l'événement sous forme électronique via le site forum-fic.fr. L'appel est ouvert du 15/01/2022 au 30/03/2022 à minuit.

Article 6 - Contenu des réponses à l'appel à propositions

Les réponses à l'appel à propositions comprendront les éléments suivants :

- Titre
- Descriptif (de 500 à 1000 mots) couvrant l'objectif et les problématiques traitées

- Langue de la présentation (français ou anglais)
- Nom du ou des contributeurs
- Adresse email du ou des contributeurs
- Eléments de biographie du ou des contributeurs (publications, fonction...).

Les réponses peuvent se faire en français ou en anglais.

Les contributions anonymes ne seront pas prises en compte.

Article 7 - Evaluation des candidatures

L'organisation du FIC évaluera chacune des propositions de candidatures entre le 1/04/2022 et le 30/04/2022.

Les critères de sélection seront les suivants :

- Caractère innovant de la présentation ;
- Intérêt opérationnel.

Les résultats seront communiqués aux candidats entre le 1/05/2022 et le 15/05/2022.

Les propositions qui ne seraient pas retenues pour des présentations lors du FIC 2022 pourront se voir proposer des publications dans le média de la communauté FIC, inCyber.

Article 8 - Conditions de candidature

Cet appel à propositions est ouvert à tous. Elles sont présentées à titre individuel par le ou les chercheurs. Ces présentations ne devront contenir aucun contenu à caractère commercial.

Article 9 - Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle des contenus présentés est et reste la propriété exclusive de leurs auteurs.

Article 10 - Droit à l'image

Les candidats acceptent que leurs interventions aient lieu publiquement lors de l'événement et soient re-diffusées en "live" et en "replay" sur les canaux FIC et inCyber. Ils cèdent à l'organisateur de l'événement leur droit à l'image correspondant.

Article 11 - Conditions financières

Les présentations qui seront faites dans le cadre de cet appel à projets ne donnent lieu à aucune rémunération de la part de l'organisateur de l'événement. Elles se déroulent dans un cadre totalement gratuit et ne sont soumises à aucune condition de partenariat avec l'événement.

Durée des créneaux de présentation : 45 mn